Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Forum PME
KMU-Forum
Forum PMI

TRADUCTION

CH-3003 Berne, Forum PME

Par courriel

rebekka.rufer@seco.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Spécialiste : mup
Berne, le 28.06.2024

Révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement

Mesdames, Messieurs,

Notre commission extraparlementaire s'est penchée, lors de sa séance du 28 mars 2024, sur le projet de révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement et sur l'avant-projet de loi fédérale sur le programme d'impulsion visant à moderniser les établissements d'hébergement dans les lieux de vacances saisonniers. Nous remercions M. Richard Kämpf, chef du secteur Politique du tourisme du SECO, d'avoir participé à cette séance et de nous avoir présenté les différents éléments du projet mis en consultation.

La révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement a pour but d'optimiser et de développer la promotion des investissements dans le secteur de l'hébergement par l'intermédiaire de la Société suisse de crédit hôtelier (SCH). Les membres du Forum PME soutiennent sans réserve cette partie du projet et considèrent les adaptations proposées judicieuses. L'activité de la SCH est d'une grande importance pour les PME en raison de la forte intensité capitalistique qui prévaut dans le secteur de l'hébergement.

Le secteur touristique en général et le tourisme urbain et d'affaires en particulier ont été fortement affectés par les impacts de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, le Parlement a transmis en 2001 au Conseil fédéral la motion 19.3234 Stöckli (« *Programme d'impulsion pour la rénovation des établissements d'hébergement dans l'Arc Alpin* ») et en 2022 la motion 22.3021 de la CER-N (« *Garantir l'égalité de traitement pour les établissements urbains du secteur de l'hébergement* »). Des propositions de mise en œuvre de ces deux motions ont été présentées dans le cadre de la consultation. Les membres du Forum PME sont divisés quant à ces propositions. La majorité d'entre eux les rejette et souscrit aux arguments du Conseil fédéral exposés dans le rapport explicatif. Elle considère par ailleurs qu'il est problématique d'accorder un soutien financier à un secteur en particulier. La minorité en faveur des deux projets fait remarquer que les interventions parlementaires y relatives ont été adoptées et transmises à des majorités claires. Elle estime en outre que l'extension du périmètre d'encouragement de la SCH à toute la Suisse est nécessaire et en phase avec

notre temps. Les différences traditionnelles qui ont distingué pendant des décennies l'hôtellerie urbaine de l'hôtellerie de montagne tendent à disparaître depuis la mondialisation. Le positionnement sur le marché, la situation et les flux financiers sont plus décisifs pour l'avenir des établissements d'hébergement que la catégorisation en tant qu'établissement urbain ou de montagne. En ce qui concerne le programme d'impulsion pour la rénovation des établissements dans l'Arc alpin (motion 19.3234), il est nécessaire de soutenir ceux qui opèrent dans un environnement qui présente des défis élevés aux multiples facettes et qui doivent réaliser des investissements dans le domaine énergétique. Du point de vue du volume des investissements et de la complexité au niveau technique, il est pratiquement impossible pour ces entreprises d'assumer à la fois des rénovations énergétiques et des rénovations destinées à améliorer l'offre touristique. C'est particulièrement vrai pour les PME. Certains membres de la commission sont pour cette raison de l'avis que le champ d'application de ces deux éléments du projet devrait le cas échéant être limité aux PME.

Nous vous remercions de prendre bonne note de la prise de position des membres du Forum PME et restons à votre disposition pour toute question éventuelle.

Avec nos meilleures salutations.

Daniela Schneeberger
Co-présidente du Forum PME
Conseillère nationale, Vice-présidente de
l'Union suisse des arts et métiers

Copie à : Commissions de l'économie et des redevances du Parlement